



AVIS DE COURSE



*Régate Ligue et
Départementale
Intersérie Dériveur
Grade 5A
23 Novembre 2025*

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

PREAMBULE

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règlements fédéraux
- 1.3 Le règlement sportif du championnat de ligue.
- 1.4 Les règles de la classe de la série dans laquelle vous vous inscrivez.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC et les avenants éventuels seront disponibles en version électronique sur le groupe <https://chat.whatsapp.com/F8arx1CPy5IAqYdVNs2buk>

3. COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information est consultable en façade des locaux du club et sur le groupe <https://chat.whatsapp.com/F8arx1CPy5IAqYdVNs2buk>

- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe Open skiff

4.1.1 Documents exigibles à l'inscription sur le site du CNA : <https://centre-nautique-arradon.com/2023/09/19/regates-stages-et-entrainements/>

4.1.1.1 Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant". Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- La licence Club FFVoile mention « compétition » valide. et l'autorisation parentale Ou
- La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur et l'autorisation parentale.

4.1.1.2 Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- Pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- L'autorisation parentale pour les mineurs

4.1.2 Pour le bateau

- Le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.2 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur le site : <https://centre-nautique-arradon.com/2023/09/19/regates-stages-et-entrainements/>

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 20 novembre 2025	Droits après le 20 juin 2025
<i>Solitaire</i>	15€	20€
<i>Double</i>	30€	40€

5.2 Paniers repas : *possibilité de réserver des paniers repas pour 10€ sur le formulaire d'inscription*

6. PROGRAMME

6.1 Jours de course

Date	Briefing coureurs	Mise à disposition
<i>23 Novembre</i>	10h	11h30

6.2 La remise des prix aura lieu au plus tôt après les courses

6.3 Il n'y aura pas de départ après 15h30

7. CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat [de jauge] [de rating] valide

7.2 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8. LES PARCOURS

Les zones de parcours sont décrites en annexe.

Les parcours seront de type banane et/ou trapèze ou raid.

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour (comportant un virement et un empannage)

10. CLASSEMENT

10.1 Le système de classement est le suivant : système de l'annexe A des RCV.

10.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

10.3 Scores

a) Quand 2 courses ou moins ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand 3 courses et plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

11. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

11.1 Les bateaux accompagnateurs et de l'organisation pourront être identifiés.

11.2 Les bateaux accompagnateurs pourront être incorporés au système de sécurité

11.3 Les bateaux accompagnateurs pourront être sollicités sur simple demande par le comité de course ou la sécurité générale

12. PROTECTION DES DONNÉES

12.1 Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

12.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker

gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

13. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « **La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité.** » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

14. PRIX

Les prix seront distribués aux :

- Premier, second et troisième du classement général de l'épreuve en Intérsérie Fast et Médium

D'autres prix pourront être décernés à la discrétion du club

La régates est dotée par notre partenaire PLASTIMO

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

CN Arradon : 7 rue de la carrière La Pointe 56610 ARRADON

Pour plus d'informations, contacter [Vanessa BOHE : 0682071599](mailto:Vanessa.BOHE@ffvoile.fr)

Site du CNA : centre-nautique-arradon.com - (rubrique : entraînements et régates)

16. HORAIRES DES MAREES

Date	Haute mer	Basse mer
23 novembre	8h06 coef 70	14h23 coef 68

17. ANNEXES

17.1 Zones de Course

